



*Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières*  
(SIEVA)

Chavanne – 69430 Beaujeu - ☎ 04 74 04 81 36 – [www.sieva.me](http://www.sieva.me)  
– @ [sieva.beaujeu@free.fr](mailto:sieva.beaujeu@free.fr)

## **Procès-Verbal du COMITE SYNDICAL du 3 mars 2016 à 17h30**

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 30 **Présents : 25**

Président : M. JOUBERT Claude

Secrétaire de séance : M Fessy Serges

Date de convocation : 12 février 2016

Membres présents à la séance : les Délégués suivants :

- Les Ardillats : Mme LANGLOIS Véronique M. TAGUET Serge
- Beaujeu : M. SOTTON Sylvain et M.DUBOST Patrick
- Cercié : M. BRUNET Eric M LEFESSANT Patrick
- Chénelette : M MARTINI Louis et M. BOUCAUD Jean-Paul
- Dracé : M. PIAZZA Gilbert et M. CHARCOSSET Frédéric
- Lantignié : M. JOUBERT Claude et M. MORAZZANI Jean-Jacques
- Marchamp : M. PERRAUD Jean-Louis et DUCROT Véronique
- Quincié en Beaujolais : M. MICHAUD Daniel
- Régnié – Durette : M. FAVRE Patrick et CANCELA Jany
- St Didier Sur Beaujeu : M. COMBET André et M. DUBOST René
- St Jean d'Ardières : M. FESSY Serges et M MAZILLE Michel.
- St Lager:
- Taponas : M. FAYARD Daniel
- Vernay : M. PERRET Dominique
- Villié- Morgon : M. TOURNISSOUX Serge et M. RINGUET Christophe

Délégués excusés : Mme CRETIN LOPEZ Jacqueline - M SIMONET Pascal - M. CIMETIERE Gérard – Monsieur MERA remplacé par DUCROT Véronique - M. RUET Eric et LAPALUS Jean René

Monsieur le Président sollicite auprès du comité qui l'accepte à l'unanimité, l'inscription des points supplémentaires à l'ordre du jour suite aux nouvelles élections à Régnié-Durette : élection CAO, confirmation des membres du bureau

### *Rappel de l'ordre du jour*

- Approbation Procès - Verbal de la dernière séance
- Approbation de la liste des membres de la CAO (Commission d'Appel d'offre)
- Désignation des membres du Bureau Syndical
- Approbation du Compte de Gestion et Compte Administratif 2015,
- Approbation de l'affectation du résultat et du budget 2016
- Points d'information : études, travaux
- Questions diverses

## **1. APPROBATION PV DE LA DERNIERE SEANCE**

---

M Le Président propose à l'assemblée délibérante d'approuver le Procès-Verbal de la séance du **16 décembre 2015**.

Pas de remarque il est adopté à l'unanimité.

## **2. ELECTION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

---

Monsieur le Président rappelle qu'en application du code des marchés publics, il y a lieu de procéder au vote de la Commission d'Appel d'Offres suite au changement de conseil municipal de Régnié-Durette

Le Comité Syndical peut constituer une commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent (article 22 du code des marchés publics).

Il est rappelé que le Président du Syndicat est Président de droit de la CAO, qu'il peut nommer par arrêté des élus non membres de la Commission pour le suppléer dans cette présidence.

La CAO d'un syndicat dont fait partie une commune de plus de 3 500 habitants comprend le Président ou son représentant, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants du comité syndical élus par celui-ci à la représentation proportionnelle au plus fort reste (scrutin proportionnel plurinominal).

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Cette commission est donc composée : du Président du Syndicat, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants nombre égal à celui des membres titulaires.

Monsieur le Président expose au comité qu'une seule liste a été déposée avant le comité.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à bien vouloir procéder au vote des membres de la commission d'appel d'offres

Après avoir délibéré les membres du Comité Syndical à l'unanimité :

- **ELISENT** à l'unanimité cinq titulaires et cinq suppléants pour former, avec le Président, la Commission d'Appels d'Offres :  
Président : Monsieur Claude JOUBERT (Lantignié)  
Membres Titulaires : Daniel FAYARD (Taponas), Serges FESSY (St Jean), Jean-Louis PERRAUD (Marchampt), André COMBET (St Didier), Patrick LEFESSANT (Cercié)  
Membres suppléants : M Michel MAZILLE (St Jean d'Ardières), M Gérard CIMETIERE (Taponas), M Gilbert PIAZZA (Dracé), M Jany CANCELA (Régnié), M Patrick FAVRE (Régnié)

## **3. BUREAU SYNDICAL**

---

Monsieur le Président expose la liste des nouveaux délégués désignés par le nouveau Conseil Municipal de Régnié-Durette conformément à l'Article L5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M le Président expose que le bureau syndical peut rester à l'identique étant donné que M Patrick FAVRE, actuellement membre du bureau, reste délégué au syndicat par la commune de Régnié-Durette.

Après avoir délibéré les membres du Comité Syndical confirment à l'unanimité la composition du bureau comme inchangée.

#### 4. COMPTE ADMINISTRATIF 2015, COMPTE DE GESTION 2015 ET BUDGET PREVISIONNEL 2016

M Le président rappelle que les tarifs ont été votés lors du comité syndical du 16 décembre 2015 et donc le projet de BP 2016 a été monté en intégrant les nouveaux tarifs : **stratégie tarifaire sans augmentation en 2016** (part fixe à 48,56 € par an, part variable à 1,2401 € par m<sup>3</sup> consommé).

Il est rappelé que la préparation du budget a été faite lors du bureau du 24 février 2016 et qu'un audit financier a été établi par le cabinet CERALP en 2015.

M Le Président demande à M Serges Fessy, qui l'accepte, de procéder à la lecture du CA 2015 et de la proposition de BP 2016. Il est proposé une lecture horizontale conformément à la présentation au format papier, et que le vote se fasse après lecture complète, ce que le comité accepte à l'unanimité.

Dans un souci de lisibilité et de bonne compréhension ; il est lu pour chaque article et chaque chapitre : le réalisé 2015, les crédits de reports proposés et le budget prévisionnel 2016 proposé.

MM Joubert et Fessy recommandent à chacun des délégués de poser toutes les questions nécessaires au fil de la lecture, notamment à chaque fin de chapitre car il est proposé de voter le budget par chapitre.

Régulièrement, la lecture est arrêtée pour répondre aux différentes questions et donner le détail de tel ou tel article et notamment les précisions apportées par les annexes :

- annexe 1 : projet de contrat pluriannuel souple avec le Département du Rhône 2016 2018
- annexe 2 : participation du SIAMVA au SIEVA sur la base d'une comptabilité analytique
- annexe 2 : simulation de la redevance 2016 avec historique
- annexe 4 : détail des investissements proposés

La dette est éteinte, le syndicat a la capacité d'emprunter, et la période est favorable (quelques exemples récents sur des communes du syndicat sont évoqués) ; c'est pourquoi il est prévu la consolidation d'un emprunt important sur le BP2016.

M Serges FESSY rappelle que cette stratégie est suivie depuis l'année dernière et normalement l'avancement des travaux, qui a pris 2 ans de retard pour la station de traitement, devrait permettre de contracter un emprunt cette année.

Lors de la programmation des travaux (annexe 4 du budget), M Daniel Michaud, Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine commente les travaux proposés.

Désignation	Report 2015	Propos.2016	TOTAL 2016	2017	2018	2019	Au-delà	Observations
Station de traitement Taponas - transformateur	495 000 €	100 000 €	595 000 €	0 €				lancer étude
Station de traitement Taponas - Raccordements	370 000 €	0 €	370 000 €					lancer étude
Station de traitement Taponas - Aménagement paysager et divers	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	135 000 €			préparation des terrains
44 Ouvrages réhabil RESERV- TOTAL	814 246 €	185 754 €	1 000 000 €	430 000 €				vérifier calcul récap Safège
Ouvrages - étanchéité								coordonné chlorations
Ouvrages - génie civil								coordonné chlorations
Ouvrages - mise en sécurité								coordonné chlorations
Ouvrages - restructuration hydraulique								coordonné chlorations
Urgences, extensions, bâtiments, dernière minute	142 481 €	0 €	142 481 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	non affecté spécifiquement; provision pour 10% Pliocène en travaux à définir branchements Plomb ou autres (168 000)
47 Pliocène - réseaux	100 000 €	950 000 €	1 050 000 €	465 000 €				démarrage avril 2016
Pliocène - forage	150 000 €		150 000 €	770 000 €	640 000 €			études 2016 / travaux 2017, 1er puis 2nd forage
51 Télérelève	1 504 €	10 000 €	11 504 €					selon décisions à venir (au besoin DM)
55 Renouvellement canalisations	415 624 €	795 000 €	1 210 624 €	795 000 €	795 000 €	795 000 €	795 000 €	taux de renouvellement RPQS 2014 0,61%
Branchement Plomb	139 142 €	265 000 €	404 142 €	265 000 €	265 000 €	265 000 €	265 000 €	aides aermc / 500 bchts
Chlorations secondaires - Tranche Ferme	195 555 €	100 000 €	295 555 €	70 000 €				en cours, visite à prévoir (un samedi matin?)
Compteurs sectorisation	29 370 €		29 370 €					réalisés, en attente facturation
48 Champ captant - protection DUP fossés... TOTAL	109 683 €		109 683 €					lancer les études
Champ captant - Réhausse, sécurisation têtes de puits		20 000 €	20 000 €	200 000 €				selon solution retenue (site classé)
Champ captant - Mise en sécurité du puisard		93 000 €	93 000 €					urgent car sécurité
Champ captant - protection (fossé...)				135 000 €	340 000 €			
Champ captant - chemin d'accès						93 000 €		
Renforcement capacité de pompage							860 000 €	
Fontbel							660 000 €	en cours d'étude, date de rendu?
terrains- Acquisition 211	12 427 €		12 427 €					acte signé
213 construction	5 000 €		5 000 €					petit entretien
2051 concession droit passa	1 000 €	0 €	1 000 €					
Création d'un circuit de visite virtuel du système d'alimentation en eau potable	10 000 €							Communication, création d'outil pédagogique
203 frais études	65 412 €		65 412 €					divers études (Réhausse des puits, aménagement paysager autour station de traitement, problématique qualité (analyses)
218 autres immobil bureau	3 698 €	6 000 €	9 698 €					tables et chaises
<b>BUDGET TTC</b>	<b>3 075 142 €</b>	<b>2 524 754 €</b>	<b>5 589 896 €</b>	<b>3 200 000 €</b>	<b>2 245 000 €</b>	<b>1 223 000 €</b>	<b>2 650 000 €</b>	

Il est précisé l'urgence de réalisation des travaux de mise en sécurité du puisard de la station de reprise de Taponas au vu de l'état vétuste et dangereux des installations.

Daniel Michaud explique le chantier dit du Pliocène avec 2 phases : canalisations et forages, qui a fait l'objet d'une optimisation technico-économique avec l'entreprise Albertazzi qui permet de dégager plus de renouvellement de branchements Plomb.

*Hors réunion : le démarrage du chantier est en cours de programmation avec quelques étapes préalables :*

- dossier d'autorisation pour le fonçage sous la voie ferrée (attention délai RFF)
- convention de passage sous l'autoroute à finaliser
- dossier d'autorisation de prélèvement dans la ressource à régulariser (autorisation provisoire caduque)

Un focus est fait sur le taux de renouvellement de 0,61% qui indique qu'en théorie une canalisation est renouvelée tous les 164 ans ce qui est bien trop long, idéalement il faudrait être entre 1,2 et 1,5.

Sylvain Sotton explicite la ligne prévue pour la communication et la demande de devis en cours auprès du cabinet Claude Desvignes pour différents outils :

- photographies aériennes d'ouvrages
- photographies intérieures en rotation 360° avec commentaires
- carte en relief avec canalisations eau potable
- autres

Il est précisé que la commission communication analysera le devis et proposera un plan d'action.

Il est dit qu'une visite des travaux en cours sera prochainement prévue, principalement les travaux dits des chlорations secondaires (pour mémoire : **samedi 9 avril 2016 - 9h à Chavanne**)

#### Affectation du résultat

Le compte administratif 2015 et le compte de gestion dressé par M Bauer, comptable du Syndicat, ont été édités et transmis au comité pour présentation.

Est donné lecture en séance les éléments constatés à la clôture de l'exercice 2015, à savoir :

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement	343 692,37	0,00	-759 460,58	0,00	-415 768,21
Fonctionnement	872 649,10	0,00	443 199,04	0,00	1 315 848,14
TOTAL I	1 216 341,47	0,00	-316 261,54	0,00	900 079,93
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 216 341,47	0,00	-316 261,54	0,00	900 079,93

M Serges Fessy dit que le bureau propose de laisser le résultat de fonctionnement en section d'exploitation car au vu des taux bas il paraît intéressant de recourir dès que possible à l'emprunt.

**Le comité accepte à l'unanimité de laisser l'excédent de fonctionnement dans la section d'exploitation.**

#### Vote du compte administratif 2015

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif 2015.

M Le Vice-Président Serges Fessy demande au comité de procéder au vote du compte administratif 2015.

**Le comité approuve le compte administratif 2015 à l'unanimité.**

M le Vice-Président demande au Président de revenir en salle de comité.

M Le Président s'exécute et remercie le comité syndical de sa confiance.

## Vote du compte de gestion 2015

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion 2015 concordent avec ceux du compte administratif 2015, M Le Président demande au comité de procéder au vote du compte de gestion 2015.  
**Le comité approuve le compte de gestion 2015 à l'unanimité.**

## Vote du budget prévisionnel 2016

Monsieur Le Président soumet au comité le vote du budget prévisionnel 2016.

**Le comité vote le budget prévisionnel 2016 à l'unanimité.**

M le Président remercie les délégués pour leur très grande assiduité aux séances du comité syndical du SIEVA.

## **5. POINT D'AVANCEMENT**

---

### *Subvention*

Il est rappelé qu'un projet de nouveau contrat souple a été déposé auprès des services du Département qui à ce jour n'a pas statué.

### *Etudes*

Il est rappelé l'étude de Fontbel qui doit être transmise aux communes du SIEVA après les ajustements demandés lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de présentation.

### *Travaux*

La parole est donnée à M Hoff qui présente le support travaux établi par Safege (confer annexe) :

- Avancement chlorations
- Avancement compteurs de sectorisation (3 par Albertazzi, 4 par Suez via le contrat de DSP)
- Programme canalisation en cours : attention à bien prendre en compte les fêtes du territoire (conscrits de Beaujeu,..), communiquer avec le gîte des Ardillats (chantier Le Perroud, la Roche)
- Programme canalisation à prévoir (sauf Vernay réalisé par anticipation)  
*Nota : attention M Sylvain Sotton, Maire de Beaujeu, précise que pour le programme RD337 Revolon il est nécessaire d'avoir au préalable confirmation des travaux de réfections de la voirie par le Département du Rhône*
- Collège(s) de Bel Air (collège privé et anticipation collège public futur le cas échéant)
- Travaux de branchement Plomb

Un point complet sur les branchements Plomb sera à prévoir.

Les DOE pour les compteurs de sectorisation fait par Suez dans le cadre du contrat de DSP sont demandés.

Il est acté l'urgence des travaux de mise en sécurité du puisard de Taponas (confer ci-avant).

Il est demandé de travailler sur le programme de renouvellement des canalisations afin de solliciter les aides de nos partenaires avant l'été.

Il est rappelé le cas particulier du branchement de la maison isolé aux cimes de Cherves (M Durand) où une participation spécifique est à étudier (transmission du devis).

## 6. QUESTIONS DIVERSES

---

M le Président évoque le sujet de la coopération décentralisée avec l'éventualité que le syndicat puisse être bras de levier (soutien technique, montage de dossier de subvention,..) sur des projets opérationnels d'approvisionnement en eau dans des pays ayant des difficultés d'accès à l'eau.

Toutefois avant toute décision il est prévu d'adhérer à l'association ps-eau à Lyon afin de disposer de conseils opérationnels sur cette problématique.

Il est prévu d'organiser une commission spécifique.

Le projet Dargaud à Cercié est évoqué, il est précisé qu'un courrier sera transmis à M Dargaud pour confirmer les décisions du syndicat (accord de principe, prix de vente mais sous réserve droit de sortie sur la RD

Le comité est informé de la date de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre pour la station de traitement de Taponas :

**Vendredi 20 mai 2016 à partir de 16h sur site**

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.*

M Claude Joubert ouvre la cérémonie de départ en retraite de :

- Joël Kaiser (Saint Gobain Pont à Mousson)
- François Collet (Directeur du bureau Safege, anciennement Leduc)
- Bernard Guilhermet (Directeur commercial de Suez sur le territoire)